

vos contacts

Le correspondant ORATEL de votre CCI

■
Olivier Costil - **CCI de Brest**
1, place du 19ème R.I – BP 92 028
29 220 Brest Cedex 1
Tél : 02 98 00 38 79
Fax : 02 98 00 39 01
E.mail : olivier.costil@cci-brest.fr

■
Marie-Pierre Rivière - **CCI de Quimper Cornouaille**
145, avenue de Kéradennec
29 330 Quimper Cedex
Tél : 02 98 98 29 91
Fax : 02 98 98 29 50
E.mail : marie-pierre.riviere@quimper.cci.fr

■
Michelle Guyomarc'h - **CCI des Côtes d'Armor**
Rue de Guernesey – BP 514
22 005 Saint Briec Cedex 1
Tél : 02 96 75 11 49
Fax : 02 96 78 62 10
E.mail : michelle.guyomarch@cotesdarmor.cci.fr

■
Bruno Epp - **CCI du Pays de Fougères**
50, rue Nationale – BP 10 151
35 301 Fougères Cedex
Tél : 02 99 94 75 78
Fax : 02 99 94 41 20
E.mail : b.epp@fougeres.cci.fr

■
Sylvie Le Callonnec - **CCI de Morlaix**
Aéroport de Morlaix Ploujean – CS 27 934
29 679 Morlaix Cedex
Tél : 02 98 62 39 20
Fax : 02 98 62 39 50
E.mail : sylvie.lecallonnec@morlaix.cci.fr

■
Caroline Tanguy - **CCI du pays de Saint-Malo**
4, avenue Louis Martin – BP 185
35 409 Saint-Malo
Tél : 02 99 20 63 28
Fax : 02 99 20 63 04
E.mail : ctanguy@saint-malo.cci.fr

■
Jean-Bernard Vallée - **CCI du Morbihan**
21, quai des Indes
56 323 Lorient Cedex
Tél : 02 97 02 40 85
Fax : 02 97 02 40 57
E.mail : jb.vallee@morbihan.cci.fr

■
Gaëlle Pambour - **CCI de Rennes**
2, avenue de la Préfecture - CS 64 204
35 042 Rennes cedex
Tél : 02 99 33 66 58
Fax : 02 99 33 24 28
E.mail : gpambour@rennes.cci.fr

Le chargé de mission ORATEL

■
Nicolas Le Provost - **CRCI de Bretagne**
1, rue du Général Guillaudot – CS 14 422
35 044 Rennes Cedex
Tél : 02 99 25 41 48
Fax : 02 99 63 35 28
E.mail : nicolas.leprovost@bretagne.cci.fr

ORATEL est animée par les Chambres de commerce et d'industrie de Bretagne,
en collaboration avec l'UMIH Bretagne, avec le soutien financier
du Conseil régional de Bretagne.

ORATEL

Opération Régionale d'Accompagnement
à la Transmission et à la reprise
d'Entreprises hôtelières

Transmettre
ou
Reprendre
une
entreprise hôtelière
en Bretagne



Votre projet est de **Céder** une entreprise hôtelière

ORATEL vous permet de bénéficier :

- du diagnostic complet de votre entreprise réalisé par le chargé de mission ORATEL, spécialisé en hôtellerie, en collaboration avec des professionnels de la transmission d'entreprise : experts-comptables, agents immobiliers, notaires ;
- de l'évaluation de votre entreprise et d'un plan d'actions proposé par le chargé de mission et les partenaires ;
- du soutien financier du Conseil régional de Bretagne pour la réalisation du diagnostic à hauteur de 50% de 2 500 € maximum ;
- de l'accompagnement dans vos démarches du chargé de mission ORATEL et du correspondant de votre CCI ;
- d'une présence sur le site www.reprendre.bretagne.org, afin de multiplier les contacts avec les repreneurs.

Votre projet est de **Reprendre** une entreprise hôtelière

ORATEL vous permet de bénéficier :

- du diagnostic de l'entreprise que vous souhaitez reprendre ;
- d'une avance remboursable du Conseil régional de Bretagne sur sept ans (incluant un différé de remboursement de deux ans), à taux zéro, correspondant à 20% du coût d'acquisition du fonds de commerce avec ou sans rachat des murs et plafonnée à 92 000 € ;
- de l'accompagnement d'un conseiller de votre CCI, de l'expertise du chargé de mission ORATEL et des partenaires qui vous conseilleront sur les différents aspects de votre projet ;
- d'un suivi de gestion sur trois ans par un conseiller de votre CCI.

Le réseau des partenaires ORATEL

- Le conseiller de votre CCI, correspondant ORATEL
- Le chargé de mission ORATEL
- Les experts-comptables, les notaires, les agents immobiliers.